

TAIN-L'HERMITAGE

L'espace Rochegude accueillera, pour le forum du 11 mars, une cinquantaine d'entreprises et de professionnels

Plus de 1 000 offres d'emploi proposées

Organisé par ARCHE Agglo et Pôle emploi, le forum de l'emploi se déroulera à l'espace Rochegude de Tain-l'Hermitage, le 11 mars prochain de 8 h 30 à 12 h 30, en présence d'une cinquantaine d'entreprises et de professionnels. « Ils présenteront plus de 1 000 offres d'emploi », comme l'a expliqué le président d'ARCHE Agglo, Frédéric Sausset. Entouré pour l'occasion de Xavier Angéli et Michel Brunet, les vice-présidents. D'autant que les entreprises et professionnels de territoire peinent à recruter du personnel saisonnier ou même de longue durée. Les intervenants des entreprises, lors de la présentation du forum, ont été clairs sur ce point, expliquant qu'ils devaient faire très souvent appel à une embauche étrangère, en particulier pour ce qui



Les élus d'ARCHE Agglo, le directeur de Pôle Emploi, avec des représentants d'entreprises lors de la présentation du forum de l'emploi.

concerne les saisonniers. C'est donc tout l'intérêt de ce forum de permettre au public de rencontrer des entreprises, proposant des emplois qui peuvent être saisonniers ou durables, en

effectuant un pré-entretien de recrutement, en s'informant sur les formations existantes, ainsi que les métiers et entreprises du territoire.

La réalité virtuelle, une

autre manière de découvrir les métiers, sera également proposée, grâce au casque de réalité virtuelle. « Des films immersifs, réalisés par Pôle emploi et la Direccte seront présen-

tés », comme l'a expliqué Cédric Fayol, directeur de Pôle Emploi Tournon. Avec une incursion dans le monde virtuel du métier de chauffeur routier, de menuisier, d'opérateur en plasturgie ou de carrossier peintre. Un focus arboriculture et viticulture est aussi programmé. Les organismes de formation et les professionnels de la filière échangeront avec les candidats sur les métiers et les formations. Le jour du forum de très nombreux secteurs d'activité seront représentés. Pour les personnes intéressées il est nécessaire d'apporter plusieurs copies de CV, de la carte vitale et de la carte d'identité.

Toutes les offres sont consultables en amont sur le site pole-emploi.fr avec le code ARCHE Agglo et sur www.archeagglo.fr